MARCHÉS RÉGIONAUX DU TRAVAIL

Les disparités régionales de la performance économique reflètent pour une part l'aptitude de chaque région à utiliser ses ressources en main-d'œuvre, et en particulier à accroître les possibilités d'emploi pour les groupes sous-représentés et ceux qui sont depuis longtemps absents du marché du travail.

Définition

Les personnes ayant un emploi sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou qui occupaient un emploi mais en étaient temporairement absentes. Le taux d'emploi est le rapport des actifs occupés à la population en âge de travailler (25-64 ans).

Sont définies comme chômeurs les personnes qui déclarent être sans emploi, être disponible pour travailler et rechercher activement un emploi au cours de la période de quatre semaines précédant l'enquête. Le taux de chômage est le rapport des chômeurs à la population active, laquelle est définie comme la somme des chômeurs et des actifs occupés.

Sont comptabilisées en tant que chômeurs de longue durée les personnes au chômage ou à la recherche d'un emploi

En bref

Les disparités des taux de croissance de l'emploi sont souvent plus fortes à l'intérieur d'un pays qu'entre pays. Sur la période 1999-2006, les écarts régionaux étaient supérieurs à 7 points en Pologne, au Mexique et en Espagne, et supérieurs à 5 points en Italie, aux États-Unis, en Corée, en France et au Canada. On constate d'amples écarts des taux d'emploi régionaux tant dans les pays où la croissance nationale de l'emploi est forte, comme l'Espagne, que dans les pays où celle-ci est faible, voire négative, comme la Pologne.

La création d'emplois au niveau national est largement le fait d'un petit nombre de régions dynamiques. En moyenne, les 10 % de régions de l'OCDE qui ont enregistré le plus fort taux de création d'emplois ont compté pour 47 % de la croissance globale de l'emploi entre 1999 et 2006. La contribution à la croissance nationale de l'emploi des régions les plus dynamiques a été particulièrement prononcée en Grèce, aux États-Unis et en Suède (où plus de 60 % de la croissance nationale de l'emploi sont à mettre à l'actif de 10 % des régions).

Bien que le taux d'emploi des femmes ait progressé depuis quelques années, dans 15 % des régions de l'OCDE moins de 40 % des femmes d'âge actif étaient occupées en 2006. S'agissant des taux d'emploi féminins, c'est en Turquie, en Corée et en Italie que les écarts régionaux les plus amples ont été observés.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, le nombre de chômeurs et de chômeurs de longue durée est très disparate d'une région à une autre. C'est en Italie, en Allemagne et en Turquie que les variations régionales de l'incidence du chômage de longue durée sont les plus fortes.

depuis au moins 12 mois. L'incidence du chômage de longue durée est le rapport entre les chômeurs de longue durée et l'ensemble des sans-emplois. L'indicateur met en évidence le degré de rigidité des marchés du travail locaux et la mesure dans laquelle, dans chaque région, l'inadéquation des qualifications empêche de trouver un emploi.

Comparabilité

Comme pour les autres statistiques régionales, les interprétations divergentes de la notion de « région » ont une incidence sur la comparabilité des données. Cette notion peut en effet recouvrir des réalités très différentes à l'intérieur d'un même pays et d'un pays à l'autre, avec des écarts sensibles en termes de superficie et de population. Pour résoudre ce problème, l'OCDE a classé les régions de chaque pays membre selon deux niveaux: le niveau territorial 2 (NT2, grandes régions) et le niveau territorial 3 (NT3, petites régions). Les indicateurs concernant le marché du travail en Australie et au Canada renvoient à d'autres classifications des régions, regroupées sous l'appellation de grilles non officielles.

Si on dispose des taux d'emploi et de chômage pour les petites régions (TL3), les taux d'emploi féminins et les taux de chômage de longue durée ne sont généralement disponibles que pour les grandes régions (TL2).

Les données concernant les taux de croissance de l'emploi renvoient aux petites régions (TL3) pour tous les pays, à l'exception du Mexique. Les données renvoient à la période 1999-2006 pour l'ensemble des pays, à l'exception de l'Islande (1999-2005) et du Mexique (2000-2006). Les données relatives aux taux d'emploi des femmes renvoient à l'année 2006 pour tous les pays, à l'exception de l'Allemagne et de l'Islande (2005).

Source

 OCDE (2009), Panorama des régions de l'OCDE 2009, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus Publications analytiques

- OCDE (2001), Perspectives territoriales de l'OCDE, Édition 2001, OCDE, Paris.
- OCDE (2003), Geographic Concentration and Territorial Disparity in OECD Countries, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), Panorama des régions de l'OCDE: Édition 2007, OCDE, Paris.

Bases de données en ligne

• OCDE, Base de données régionales.

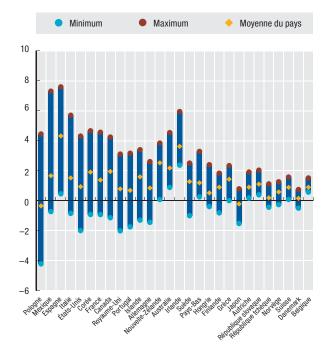
Sites Internet

- OECD eXplorer, www.OECD.org/gov/developpementregional.
- Territorial grids, www.oecd.org/gov/regional/statisticsindicators.

MARCHÉS RÉGIONAUX DU TRAVAIL

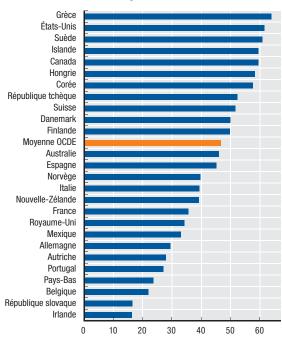
Disparités des taux de croissance annuels de l'emploi par région, petites régions

Pourcentage, 1999-2006 ou dernière période disponible



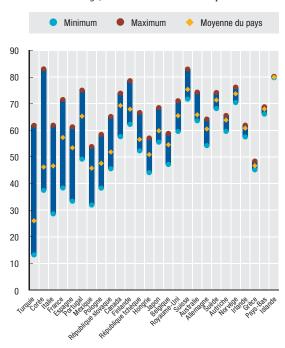
Part des taux de croissance de l'emploi national due aux dix pour cent des régions les plus dynamiques, petites régions

Pourcentage, 1999-2006



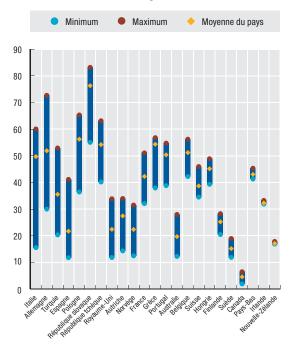
Écarts régionaux du taux d'emploi des femmes, grandes régions

Pourcentage, 2006 ou dernière année disponible

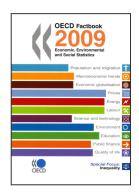


Écarts régionaux de l'incidence du chômage de longue durée, grandes régions

Pourcentage, 2006



StatLink http://dx.doi.org/10.1787/540375861507



Extrait de:

OECD Factbook 2009

Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/factbook-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Marchés régionaux du travail », dans *OECD Factbook 2009 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/factbook-2009-110-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

